

**COMPTE RENDU D'UNE RENCONTRE AVEC M. V. PEILLON, MINISTRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE  
26 JUILLET 2012**

---

Cette rencontre, très normalement, n'a pas eu le caractère ordinaire de celles qu'on peut avoir avec des conseillers. M. Peillon, qui fut longtemps professeur de philosophie, tenait à nous connaître, à prendre la mesure d'un état d'esprit des professeurs de philosophie, autant qu'à faire connaître certaines de ses orientations, en particulier ou en général, dans une période qui est encore celle d'une installation. Commencé à 12 heures, l'entretien a duré cinquante minutes. Une délégation attendait à la suite.

Répondant à sa demande de connaître la principale préoccupation des professeurs de philosophie, concernant leur discipline, nous avons bien sûr évoqué la question des heures perdues, des dédoublements dans les séries technologiques en particulier. Nous avons suffisamment donné par ailleurs les raisons pour lesquelles en elle-même et relativement à une présence de la philosophie aussi bien qu'à une conception de son enseignement, le rétablissement des anciens dédoublements, de l'heure perdue en Terminale S, est important, pour ne pas le redire ici<sup>1</sup>. Nous soulignons notre engagement pour un programme de notions, rencontrant en cela l'approbation de notre ancien collègue. Nous précisons qu'il n'est en rien contraire à la mise en place, selon notre souhait, au moins en Première L, de véritables heures de philosophie. Nous rappelons qu'un programme de notions est celui qui permet le mieux de s'adresser à tous les élèves autant qu'une rencontre exigeante de la philosophie dans ses œuvres et les problèmes qu'elles posent. Comme nous l'avons déjà dit, une présence accrue en Première L n'a de sens que relativement à une filière littéraire renouvelée.

Comprenant l'utilité des dédoublements, notre volonté d'un maintien de la philosophie dans les classes technologiques, M. Peillon ne prend aucun engagement sur ce point comme sur les autres. Il veut réfléchir sur la possibilité d'une recommandation aux proviseurs qui ne serait pas une faveur faite aux professeurs de philosophie et n'en donnerait pas l'impression. Compte tenu de l'ambition représentée par une présence de la philosophie dans ces classes, il nous semble qu'il ne s'agirait de toute façon pas d'une faveur.

M. Peillon tient à dire son attachement à la présence de la philosophie dans les séries technologiques du point de vue d'une nécessaire réévaluation de leur image. Quant aux formations qui sont spécifiquement les leurs, il estime, et comparativement, qu'elles sont une réussite, y compris dans les lycées professionnels (le bac professionnel est donné en exemple). Mais elles restent trop souvent mal vues du fait de la marginalisation des enseignements généraux, enseignements qui sont, pour les élèves

---

<sup>1</sup> On verra la revue, notre site, les différents comptes rendus et les éditoriaux qui y figurent.

de ces filières, la garantie d'une formation complète nécessaire à leur avenir.

M. Peillon, signifiant ses doutes, explique qu'il ne peut actuellement qu'observer la mise en place et les effets d'une réforme qu'il n'a pas voulue. Pour lui, il faudra à plus long terme s'interroger sur un lycée qui coûte tant pour des résultats globalement si médiocres.

Interrogé sur la place de la philosophie dans les IUFM et notre inquiétude à ce sujet, M. Peillon a voulu clairement balayer toute crainte. Il garde de son expérience de cinq ans dans les écoles normales, à la suite d'un plan de recrutement voulu par M. Chevènement, un excellent souvenir du travail fait en commun avec les instituteurs, du contact très enrichissant avec le savoir-faire des plus expérimentés, et juge que les professeurs de philosophie ont toute leur place dans la formation des enseignants en général. Des écoles supérieures du professorat seront créées. Il souhaite s'informer du mode actuel de recrutement des professeurs de philosophie dans les "IUFM". Il estime que les apports propres à la philosophie pourraient être le fait de professeurs (des lycées pour nous, mais cela valant pour toutes les disciplines) gardant le contact avec les élèves pour une partie de leur service et qui seraient détachés pour quelques années à la formation des enseignants, y compris au tutorat. Autant pour l'Inspection (voir ci-dessous) qu'en ce cas, M. Peillon manifeste un souci certain de la possibilité pour les professeurs chevronnés de pouvoir varier les orientations de leur carrière.

Sur un plan plus général, M. Peillon souhaite que les professeurs se réapproprient le ministère de l'éducation nationale, que l'on en finisse avec une coupure entre l'administratif et le pédagogique et avec une certaine culture des *experts*. Il souhaite, par exemple, que des directeurs d'école aux proviseurs soit conservé un lien avec l'enseignement, ne voyant pas en quoi un proviseur ne pourrait pas conserver quelques heures de cours, ce qui se fait ailleurs, et estimant qu'il le devrait. C'est aussi pour lui ce qui devrait être la situation d'inspecteurs malheureusement trop souvent transformés aujourd'hui en "adjoints d'administration". Les inspecteurs particulièrement devraient garder un authentique contact avec l'enseignement. Il est tout à fait possible d'envisager que leur rôle soit assumé par des professeurs conservant des classes mais déchargés d'une partie de leur service. À la différence d'épisodiques inspections, c'est une relation aux collègues et une manière de travailler régulièrement avec eux qui seraient ainsi rendues possibles, plus à même de permettre les progrès d'un enseignement. La conversation a ainsi porté sur l'Inspection de philosophie et sa situation.

Soucieux de la très mauvaise situation actuelle des professeurs débutants, il souhaite que le tutorat soit renforcé, en temps de présence du tuteur et plus longtemps au début d'une carrière. Là aussi, ce sont des professeurs en exercice qui devraient, sur une partie de leur service assumer cette tâche dans un rapport collégial.

Nous avons finalement rappelé la lourdeur voire la dureté du travail des professeurs, en général. Notre refus de voir considérer la question des conditions de travail comme séparée des autres est connu. Nous avons souligné, du fait de la réforme, la multiplication des élèves et des classes pour les professeurs de philosophie.

Auparavant, sur un tout autre plan, M. Peillon s'était spontanément montré inquiet du peu d'adhésion ou d'engagement des plus jeunes dans une vie associative qu'il juge très nécessaire.

Cette rencontre était pour M. Peillon l'occasion d'une prise de contact. Nous l'entendons ainsi et en ce sens prélude à des actes dont notre discipline a besoin. Nous le remercions très vivement de nous avoir ainsi reçu dans une période sans aucun doute particulièrement laborieuse. Quand nous le quittons, M. Peillon croit que nous nous reverrons à l'occasion des journées de Langres. Nous lui expliquons que nous n'y avons été ni associés, ni invités.

Pour l'APPEP, Simon PERRIER, président.